

# Réunion de rentrée HSRT (ED 556) - Site de Rouen

20 janvier 2026

# Réunion de rentrée HSRT (ED 556) - Site de Rouen

1. Organisation et fonctionnement de l'ED
2. Les missions de l'ED
3. Implications des doctorant.e.s
4. Le Comité de Suivi Individuel (CSI)
5. Déroulement de la thèse
6. Formations doctorales

# 1. Organisation et fonctionnement de l'ED 556 Hommes, Sociétés, Risques, Territoires (HSRT)

- 264 doctorants en 2024-2025 (**URN: 141 / UCN: 106 / ULHN: 17**)
- 110 titulaires d'une Habilitation à Diriger des Recherches
- 11 Unités de recherche dont 3 multisites
- ED **Pluridisciplinaire**: architecture, géographie, psychologie, sciences de l'éducation, sciences des activités physiques & sportives, sociologie

# ED 556: Unités de Recherche du site rouennais

**ATE (UR 7464)** – Dir. : F. FLEURY

**ate**

architecture  
territoire  
environnement  
EA 7464



**CETAPS**

**CIRNEF (UR 7454)** – Dir. : R. WITTORSKI

**DySoLab**  
Laboratoire des dynamiques sociales

**CETAPS (UR 3832)** – Dir. : O. SIROST

**ides**

**DYSOLAB (UR 7576)** – Dir. : A. BIDOIS

**IDEES-Rouen (UMR 6266)** - Dir. : C. IMBERT & E. ELIOT

# ED HSRT: pilotage

## Direction de l'ED:

Directeur: D. MOURALIS (URN)

Directrice et directeur adjoints: S. GAVIRIA (ULHN) et P. BOSREDON (UCN)

Gestionnaires: C. GODARD (URN), Annie COLLIN (UCN), S. MANDEVILLE (ULHN)

Le Conseil de l'ED se réunit en moyenne 4 fois par an et regroupe:

- les **directrices et directeurs des Unités de Recherche;**
- **5 représentant.e.s des doctorant.e.s** (2 Caen, 2 Rouen, 1 Le Havre; + suppléant.e.s) :  
URN: Claire POVIE, Abdoulaye GADIAGA, Zoé SICARD-DELAGE, Victor BEAUVALET
- 5 membres extérieurs (monde socio-économique)

(arrêté du 26/08/2022)

## 2. Les missions de l'ED

- 1° Met en œuvre une **politique d'admission** des doctorant.e.s
- 2° Organise et coordonne la **formation doctorale** ;
- 3° Organise les **échanges scientifiques** entre doctorant.e.s et avec la communauté scientifique
- 4° Veille à ce que chaque doctorant.e reçoive une **formation à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique** ;

(arrêté du 26/08/2022)

## 2. Les missions de l'ED

- 5° Sensibilise les doctorant.e.s aux **enjeux de la science ouverte** et de la diffusion des travaux de recherche dans la société;
- 6° Met en place les **Comité de Suivi Individuels (CSI)**;
- 7° Apporte un appui à la **poursuite du parcours professionnel**;
- 8° Contribue à une **ouverture européenne et internationale**.

## 2. Les missions de l'ED : la médiation

### Procédures de médiation

- En cas de désaccord entre doctorant et directeur de thèse, les interlocuteurs sont les représentants des doctorants au Conseil de l'ED et la direction de l'ED. Une médiation peut être organisée.
- En cas de refus de réinscription par l'ED (suivant l'avis du directeur de thèse / directeur de l'équipe), un recours est possible auprès de la Commission Recherche de l'université

## 2. Les missions de l'ED : soutien financier

### 1. Aide à la mobilité

Communication dans un colloque ou recueil de données.

Aide versée directement à l'unité de recherche qui prend en charge les frais liés à la mission.

Plafond de 300 € représentant au plus la moitiés du coût de la mission (l'autre partie est payée par l'UR)

### 2. Aide à la soutenance

Lors de la soutenance, votre unité de recherche bénéficie d'un soutien financier (150 € en 2023).

### 3. Implication des doctorant.e.s

Les représentant.e.s élu.e.s

La JED

Normandie Doc'

# Les représentant.e.s des doctorant.e.s

(04/2025)

	UCN	URN	ULHN
Élu.e.s pour 2 ans			
Titulaire	<b>GUILBAUD Alexandre</b>	<b>SICARD-DELAGE Zoé</b>	<b>VIBERT Patrice</b>
Suppléant.e	<b>VIELCANET Clara</b>	<b>BEAUVALET Victor</b>	
Restent en poste pour cette année			
Titulaire	<b>MESNAGE Chloé</b>	<b>POVIE Claire</b>	<b>GUILLEMIN Thomas</b>
Suppléant.e		<b>GADIAGA Abdoulaye</b>	



# Journée de l'Ecole Doctorale (JED)

**Vulnérabilités - 5ème JED Hommes Sociétés Risques Territoires**

**13 mars 2026**

Université de Caen Normandie - Caen (France)

**<https://jedhsrt2026.sciencesconf.org>**

# Normandie Doc



## *Normandie Doc'*

L'association pour les doctorants, par les doctorants

---

ACCUEIL ▾ L'ASSOCIATION ▾ NOS ACTIONS ▾ CALENDRIER ITINÉRAIRE DU DOCTORANT ▾ VIE PRATIQUE ▾ CONTACT

---

<https://www.normandiedoc.fr/>

## 4. Le Comité de Suivi Individuel (CSI)

Accompagne la doctorante ou le doctorant pendant toute la durée du doctorat;

Il se réunit **avant chaque nouvelle inscription** jusqu'à la fin du doctorat; le CSI émet un avis sur la réinscription.

Les entretiens sont organisés sous la forme de **trois étapes distinctes** :

- présentation de l'avancement des travaux et discussions,
- entretien avec le doctorant sans la direction de thèse,
- entretien avec la direction de thèse sans le doctorant.

Un **rappor**t de l'entretien est déposé sur SYGAL (dir. ED, doctorant et dir. thèse)

# Le CSI : composition

Le CSI est composé de 2 membres au moins indépendants de la direction de thèse, proposés par le(la) doctorant(e) à la direction de l'ED HSRT. Il comprend :

- Un.e membre intérieur.e à l'établissement (Normandie Université) et, dans la mesure du possible, un.e extérieur.e;
- Un.e spécialiste de la « discipline » et un.e non-spécialiste extérieur.e au domaine de recherche;
- L'un.e des deux au moins doit être titulaire de l'HDR ; l'autre peut être non habilité.e, voire ne pas appartenir au monde académique.

## 5. Déroulement de la thèse

- **Rapport d'activité annuel obligatoire** pour la réinscription;
- **Durée: 3 ans.**

Au-delà = **années dérogatoires**, accordée sur avis de la direction de la thèse, du CSI et sur la base du rapport d'activité.

Si l'avis est défavorable, le doctorant peut demander l'avis de la commission recherche de l'université

- Une **césure** d'un an (ou de 6 mois) est possible selon des conditions strictement définies;
- Une interruption (sauf dans le cas où une césure a été accordée) vaut ABANDON de la thèse.

# 6. Formations doctorales

Pour toutes et tous, 2 formations obligatoires:

1. Intégrité scientifique dans les métiers de la recherche ; obligatoire dès la première année (ex. : MOOC de Bordeaux) ;
2. Contre le harcèlement, les discriminations et les violences sexistes ou sexuelles, obligatoire lors des trois premières années de thèses (ex. sur SYGAL).

# 6. Formations doctorales

Pour toutes et tous, 2 formations obligatoires:

1. Intégrité scientifique dans les métiers de la recherche ; obligatoire dès la première année (ex. : MOOC de Bordeaux) ;
2. Contre le harcèlement, les discriminations et les violences sexistes ou sexuelles, obligatoire lors des trois premières années de thèses (ex. sur SYGAL).

Volumes obligatoires:

- Minimum 60h pour les doctorant.e.s sous contrat doctoral
- Minimum 30h pour les doctorant.e.s sous contrat CIFRE

# 6. Formations doctorales

Pour toutes et tous, 2 formations obligatoires:

1. Intégrité scientifique dans les métiers de la recherche ; obligatoire dès la première année (ex. : MOOC de Bordeaux) ;
2. Contre le harcèlement, les discriminations et les violences sexistes ou sexuelles, obligatoire lors des trois premières années de thèses (ex. sur SYGAL).

Volumes obligatoires:

- Minimum 60h pour les doctorant.e.s sous contrat doctoral
- Minimum 30h pour les doctorant.e.s sous contrat CIFRE

Trois types de formation:

- **Formations transversales** (communes à toutes les ED) proposées par Normandie Université
- **Formations spécifiques ou spécialisées** (proposées par les ED)
- **Equivalences** (20 h / 60 h max. en équivalence)

# 6. Formations doctorales



Nos thèses

Annuaire des thèses

Formations

Administration

Aide

Libellé

1. Modules « Communication et savoir-être »
  2. Modules « Méthodologies et outils de la thèse »
  3. Module « Protéger, valoriser et diffuser les résultats et produits de la recherche »
  4. Modules d'accompagnement du devenir professionnel
  - 5.1 Module recherche et enseignement supérieur
  - 5.2 MISSION ENSEIGNEMENT (uniquement) - Univ Rouen, Univ Le Havre, INSA Rouen
  6. Module entrepreneuriat
  7. Parcours Développement Durable et Responsabilité Sociétale
- Formation spécifique HSRT

*Formations  
transversales*

*Formations  
spécifiques*

# 5. Formations doctorales

## Crédits\* de formation des doctorant.e.s de l'ED HSRT

Modules	Equivalence horaire	Justificatif
<b>Formations issues du catalogue du collège des écoles doctorales ou le complétant (minimum 40h sur la durée du doctorat)</b>		
Participation à une formation à la recherche ou à l'enseignement (choisir au moins trois formations différentes)		
Formations du CED (inscription sur SyGal)	1h = 1h	Attestation de présence
Formations transversales (autre université, autre ED...)	1h = 1h	Attestation de présence
Formations spécifiques (autre laboratoire, autre université, autre ED...)	1h = 1h	Attestation de présence
Formations extérieures (autre université, autre ED...)	1h = 1h	Attestation de présence
Formations en ligne (autre université, autre ED...)	1h = 1h	Attestation de participation à la fin
Formations INSPE (mission enseignement)	1h = 1h	Attestation de présence
Formations en langue (hors catalogue)	1h = 1h	Attestation de participation à la fin
Participation à une école d'été	6h par école	Attestation de participation à la fin
<b>Formations pouvant être valorisées en plus des heures proposées dans le catalogue de formation du collège des écoles doctorales (maximum 20h sur la durée du doctorat)</b>		
Présentation du doctorat		
Présentation du doctorat (journées de rentrée de l'ED, du CED, portes-ouvertes...)	1h par présentation (limitée à 3h sur la durée du doctorat)	Attestation du responsable
Responsabilité au sein d'une instance universitaire		
Être représentant-e des doctorant·e·s (à l'échelle du laboratoire de rattachement, de l'ED)	2h par mandat d'un an (limitée à 6h sur la durée du doctorat)	Attestation du responsable
Être membre du conseil d'administration/bureau d'une association en lien avec le doctorat (ex : Normandie Doc), sociétés savantes		Attestation du responsable
Organisation d'événements scientifiques		
Participation à l'organisation d'une journée d'études, journée de l'école doctorale, d'un séminaire	5h par évènement (limitée à 10h sur la durée du doctorat)	Attestation du responsable
Participation à l'organisation d'un colloque national ou international		Attestation du responsable
Être membre du comité d'un numéro d'une revue scientifique ou d'un ouvrage collectif		Attestation du responsable
Mobilité en doctorat		
Stage doctoral / mobilité nationale ou internationale dans le cadre du doctorat	2h par mois de mobilité (limitée à 6h sur la durée du doctorat)	Attestation du responsable



UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE



**Excellente année  
2025/2026 à toutes et tous**